

médecin de s'en instruire, autant par amour-propre que par les nombreuses applications qu'il en peut faire à la pratique. Le médecin doit savoir réparer ou même reconstruire les instruments précieux et fragiles qui lui sont confiés; il faut donc qu'il connaisse la théorie du thermomètre, du baromètre, de l'hygromètre; il faut, pour prévenir des malheurs, qu'il connaisse les effets de l'électricité et qu'il soit attentif à ce que la chaîne du paratonnerre communique avec le réservoir commun. C'est lui que l'on consulte sur une infinité de détails de ce genre, et dont la connaissance lui donne à bord une considération qu'on refuse souvent à la spécialité de ses fonctions. Quant à la chimie, les applications sont de tous les instants; on ne peut formuler une potion sans les mettre en pratique; les mesures d'assainissement ne sont pas autre chose. Qui est-ce qui constatera les falsifications des aliments fournis par un agent frauduleux, comme il y en a tant dans les contrées éloignées?

Il faut donc dans les écoles des cours bien faits de physique et de chimie qui seront confiés au même professeur; mais il faut encore ici un homme spécial, et ce sera rarement un médecin navigateur; les pharmaciens de la marine sont plutôt la source qui le fournira. Il est indispensable que les élèves manipulent eux-mêmes.

Le cours de *pharmacie pratique* n'est pas moins essentiel pour les officiers de santé que pour les pharmaciens titulaires; car le médecin à bord est en même temps pharmacien; c'est un excellent usage que celui de confier le service de la pharmacie, dans les hôpitaux, aux officiers de santé; nous voudrions même que ces derniers fussent tous obligés de le faire, à tour de rôle. On trouvera facilement un professeur parmi les pharmaciens des grades supérieurs.

La *chirurgie* et la *médecine cliniques* sont généralement négligés, avons-nous dit; cela tient moins aux professeurs, qui pourtant sont pour la plupart des hommes âgés qui cherchent

le repos, qu'à un défaut dans la direction du service. Ce défaut consiste en cela que les visites de toutes les salles se font ordinairement à la fois ou à des heures irrégulières, de sorte que chacun étant occupé de son côté, la clinique reste déserte, et souvent le professeur ne demande pas mieux. Le remède serait assez facile, mais il faudrait peut-être user de sévérité envers tout le monde, et la chose en vaudrait la peine, car sans études cliniques point de pratique éclairée; sans ces leçons dont la nature fournit le texte, n'espérez pas faire de bons praticiens; vous n'aurez tout au plus que d'agréables machines à concours. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les professeurs de clinique sont précisément ceux auxquels il appartiendrait de combler le vide que nous avons signalé au sujet de l'*anatomie pathologique*, car ils offriraient aux yeux des élèves la cause matérielle des désordres observés pendant la vie, et dont ils auraient suivi les progrès jusqu'à la catastrophe. Ayons le courage d'émettre une triste vérité; c'est que les hommes qui n'ont pas eux-mêmes l'habitude de l'observation, sont peu propres à inculquer aux autres une faculté qu'ils n'ont pu acquérir; mais qu'il se présente de bons professeurs, et l'on verra, sous leur influence, naître des élèves dignes de les remplacer.

Signalons, à cette occasion, l'espèce de monopole exercé par les supérieurs, à l'égard des opérations chirurgicales et des prescriptions médicales majeures: nous avons vu des prévôts d'hôpital, auxquels est uniquement confié le service en l'absence des chefs, être sévèrement tancés, l'un pour avoir ouvert la trachée à un malheureux expirant d'asphyxie, l'autre pour avoir saigné jusqu'à syncope un hémoptysique expectorant des flots de sang et qui fut sauvé par cette mesure énergique; ce prévôt, c'est moi-même. Un tel absolutisme n'est propre qu'à faire des praticiens méticuleux, et à laisser périr les malades en attendant des secours supérieurs. N'accordez aux subalternes que des attributions proportionnées à leur

capacité, mais permettez-leur d'agir dans toute l'étendue de ces attributions; c'est-à-dire, placez comme prévôts des médecins en chef, s'ils doivent être seuls investis du pouvoir d'agir dans les cas d'urgence.

Revenons aux cliniques : c'est peu d'entretenir les auditeurs dans des leçons régulières, il faut encore s'assurer qu'ils en profitent : obligez-les à recueillir des observations de maladies dont ils feront lecture dans les séances destinées à cet objet. Ces conférences sont le seul moyen de stimuler leur zèle en intéressant leur amour propre, et de leur apprendre à dresser les cahiers de clinique du bord. Que toujours la pièce justificative, l'exhibition de l'organe malade lorsqu'il y a lieu, vienne confirmer le diagnostic et la doctrine. Si quelqu'un s'est trompé, il n'y a rien d'humiliant : une erreur découverte est un pas vers la vérité.

Quant à la chaire d'accouchements qu'il faudrait rétablir, il n'est pas question de cette science à peine contenue dans de volumineux ouvrages, où les hypothèses sur la génération, la formation des annexes du fœtus et l'évolution de l'embryon occupent la plus grande place. Il n'est besoin pour l'officier de santé navigateur, que d'une bonne description des changements sensibles survenus dans les organes sexuels, dans l'habitude extérieure de la femme; des phénomènes de la parturition et des accidents qui la précèdent, l'accompagnent et la suivent, puis des manœuvres applicables aux cas d'accouchement naturel et artificiel. Cela fait, on passe aux maladies des femmes et des enfants, en ce qui concerne les modifications morbides déterminées par le sexe et par le jeune âge. L'hôpital civil, placé dans les attributions des médecins de l'hôpital de la marine, fournira les sujets d'observation.

De ce qui précède, il résulte que, tout en agrandissant le cercle des matières de l'enseignement, nous réduirions cependant le nombre des professeurs à neuf au lieu de onze.

- 1° Anatomie-physiologie.
- 2° Pathologie chirurgicale-opérations.
- 3° Pathologie interne-hygiène navale.
- 4° Histoire naturelle médicale.
- 5° Physique et chimie.
- 6° Pharmacie pratique.
- 7° Chirurgie clinique, anatomie pathologique.
- 8° Médecine clinique, anatomie pathologique.
- 9° Accouchements, maladies des femmes et des enfants.

Cours d'été.

Physiologie.
Pathologie chirurgicale.
Hygiène navale.
Physique.
Pharmacie pratique.

Cours d'hiver.

Anatomie (dissections).
Opérations.
Pathologie interne.
Chimie.
Accouchements.

Les cours de clinique doivent avoir lieu toute l'année, sauf un temps de vacances indispensable au professeur.

Répetons que chaque professeur ne perdra jamais de vue qu'il parle à des médecins destinés à pratiquer à bord des navires, et qu'il doit mentionner toutes les applications relatives à cette situation particulière, ce qui n'a jamais été fait que très-incomplètement. Ainsi, le professeur de physiologie examinera la constitution et les habitudes de l'homme de mer; le professeur de chimie étudiera la nature et les falsifications des aliments; celui de pharmacie enseignera l'art de simplifier les formules et de remplacer les diverses substances dans les cas de gêne et de pénurie à bord, etc. Nous espérons que cet ouvrage ouvrira les idées, et fera concevoir comment la spécialité doit être envisagée, pour que la médecine navale soit enfin exploitée comme elle le mérite. Il serait bon cependant que quelqu'un ouvrit la voie, et qu'un homme ayant approfondi la matière, exposât, dans un *cours de pratique navale*, en quoi consistent les particularités, afin de tracer la marche aux jeunes professeurs à venir.

Il serait essentiel de créer pour chaque chaire un profes-

seur adjoint. Ces adjonctions dont tout l'avantage matériel consisterait à dispenser de l'embarquement, seraient données au concours entre les chirurgiens de première classe; on préparerait ainsi pour l'avenir des hommes spéciaux, habitués de longue main à suppléer le professeur titulaire. On objectera que c'est enlever tout d'un coup huit individus au rôle d'embarquement; l'inconvénient est grave sans doute; alors réduisons les suppléants à deux, mais qui sont indispensables, pour l'histoire naturelle et pour la physique et chimie. Observez qu'avec cet arrangement il pourra se faire que personne ne soit soustrait à l'embarquement, car ce seront, le plus souvent, les pharmaciens qui obtiendront ces places.

Nous arrivons au vice radical le plus flagrant de l'enseignement dans les écoles navales. Tout en assignant les chaires de clinique aux premiers médecins et chirurgiens en chef, la chaire de chimie au pharmacien en chef, et celle de pharmacie au pharmacien de première classe, le règlement de l'an VI avait eu la précaution d'énoncer que les autres professeurs se partageraient les cours comme ils le jugeraient convenable, *en raison* de leurs connaissances respectives. Ces sages dispositions n'ont pas été suivies, probablement dans la louable intention de prévenir l'arbitraire et la collision des prétentions. Il est aujourd'hui convenu que le second médecin en chef professera la pathologie interne, le second chirurgien en chef la pathologie externe. Il en résulte que le professeur d'anatomie, par exemple, promu au grade de deuxième médecin en chef, sera forcé d'abandonner la direction des études de toute sa vie, pour professer une partie de la science qui pour lui n'est qu'accessoire; de même pour le professeur de matière médicale devenu deuxième chirurgien en chef et obligé d'enseigner la chirurgie et les opérations! En remontant encore, le deuxième chirurgien en chef peut devenir premier médecin en chef et se voir obligé de professer la médecine et *vice versa*. Il en résulte une perversion monstrueuse des capa-

cités; et dès-lors, faut-il s'étonner de voir tant de professeurs médiocres? Heureux encore lorsque ne protestant pas par l'inaction, contre des attributions nouvelles et antipathiques avec leurs goûts et leurs habitudes, ces hommes ne reculent pas devant la nécessité d'occuper une chaire que repousse le sentiment de leur insuffisance. Permettez donc à chacun de rester ce qu'il est et tout le monde y gagnera. En quoi donc répugnerait-il qu'un premier chirurgien en chef professât les opérations, ou un premier médecin l'histoire naturelle, si telle est leur vocation? N'est-ce pas plutôt jeter une injuste défaveur sur telle branche de la science, et faire supposer son infériorité à l'égard de telle autre, que de la rattacher invariablement à tel degré de la hiérarchie des grades? Prenons un exemple dans la première faculté de l'Europe: n'avons-nous pas vu successivement un chirurgien, un médecin et un chimiste, devenir doyens de l'école de Paris, tout en continuant de professer leurs spécialités?

Le vice que nous signalons dérive pourtant d'un défaut inévitable dans l'éducation des officiers de santé navigateurs: obligés d'embrasser à la fois toutes les parties de l'art qu'ils représentent dans leur unité à bord des navires, ils ne peuvent qu'effleurer chacune d'elles; il en résulte que doués ainsi d'une multitude de connaissances, ils sont nécessairement superficiels dans toutes. Mais lorsque les penchants ou les habitudes ont déterminé la vocation d'un sujet pour telle ou telle partie, gardez-vous de contrarier cette heureuse impulsion, en forçant les inclinations à fléchir sous les exigences de conventions irréfléchies; c'est la seule voie qui vous reste pour obtenir des hommes profonds et susceptibles de féconder une spécialité, tant pour le bien de l'enseignement que pour les progrès de la science.

Il n'entre pas dans nos intentions d'examiner le système d'organisation générale du service de santé; ce sont des questions de haute administration qui ne pourraient intéresser

qu'un très-petit nombre de lecteurs. Dans ce que nous venons de dire sur l'enseignement, nous n'avons eu que l'intention d'émettre des opinions qui nous sont propres, et que nous soumettons au jugement des hommes éclairés, en faisant des vœux pour qu'elles tombent sous les yeux de ceux à qui se trouve confiée la direction ou l'organisation des écoles de médecine navale, dont l'influence sur le reste du système maritime est plus grande qu'on ne pense.

CHAPITRE VI.

DE LA THÉORIE DES CONCOURS ET DE L'ART D'Étudier.

« Dire ordonnément, prudemment et suffisamment, peu d'hommes le peuvent. » (MONTAIGNE.)

De tous les bienfaits d'une administration libérale, le plus fécond en heureux résultats est l'avancement par la voie du concours. Si ce moyen n'est pas dépourvu d'inconvénients, il a cela de commun avec toutes les créations de l'esprit humain. Sans établir un parallèle détaillé entre le concours et l'élection, il nous suffira de dire que le premier oppose un obstacle puissant à l'arbitraire auquel l'élection ouvre une large porte; que si cette dernière, dépouillée de passions, défère la palme au mérite éprouvé, le concours admet aux preuves le mérite obscur et modeste, qui sans lui resterait ignoré. Si le manque d'assurance et de certaines qualités oratoires placent l'homme d'un mérite réel dans une situation défavorable, il est quelques moyens de rétablir la balance, et c'est sous ce point de vue que nous semble pécher le mode de concours suivi dans les écoles navales. Le règlement de l'an VI que nous rencontrons toutes les fois qu'il s'agit de sages institutions, avait en partie pourvu à cet inconvénient, en faisant entrer en ligne de compte pour l'appréciation des droits, les notes recueillies par les professeurs pendant le cours des études. Cet usage est tombé dans l'oubli, probablement depuis que les